

## [Communiqué] Réaffirmer le rôle des médiathèques et bibliothèques face à l'illettrisme

**21 novembre 2017**

L'association des bibliothécaires de France (ABF) a intégré le 21 novembre 2017 le comité consultatif de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre, les membres du GIP ANLCI ont validé l'entrée officielle de l'ABF au sein de son comité consultatif. Pour rappel, le Comité Consultatif de l'ANLCI, poumon de la société civile, regroupe plus de 100 organisations nationales qui ont une part à prendre pour prévenir et lutter contre l'illettrisme, acteurs du champ social, culturel, de la formation, de l'insertion, de l'entreprise, partenaires sociaux, grandes Fondations, associations d'éducation populaire, organisations caritatives...

Il s'agit pour l'ABF et l'ANLCI de renforcer leur coopération, dans le prolongement d'une année 2017 marquée par une journée d'étude en mars 2017 portée par le réseau ABF sur le thème « bibliothèques et illettrisme ». L'ANLCI a par ailleurs labellisé, dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme qu'elle fédère chaque année autour du 8 septembre, plusieurs opérations partenariales animées par les équipes de médiathèques et bibliothèques (voir bilan plus bas).

En décembre 2017 paraîtra le numéro dédié à la problématique de l'illettrisme dans la revue Bibliothèque(s), et c'est à travers ce support que l'ABF et l'ANLCI ont souhaité illustrer les partenariats à l'œuvre entre les professionnels de la lecture publique et les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, en direction des personnes fragilisées avec la lecture et l'écriture.

Au sommaire de ce numéro, réalisé en collaboration avec l'ANLCI et les Centres ressources illettrisme participants, un état des lieux des dispositifs existants, des bonnes pratiques, et des présentations d'expériences illustrant la forte transversalité des approches de ces acteurs.

Si le rôle actif en matière de prévention de l'illettrisme des professionnels des bibliothèques et médiathèques n'est pas à démontrer, l'importance de l'action conduite en direction des adultes, pour renouer avec les compétences de base, et accompagner la sortie de l'illettrisme, est parfois davantage sous-estimée.

Aux côtés des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, les bibliothèques, lieux de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation, jouent un rôle fondamental pour permettent à tous un accès facile à la culture, à l'éducation et au numérique.

### **En savoir plus :**

Jean-Rémi FRANCOIS, Directeur de la Bibliothèque départementale des Ardennes  
T 03 24 56 99 54 - jean-remi.francois[at]cd08.fr

Virginie LAMONTAGNE, Chargée de communication ANLCI  
T 04 37 37 18 61- virginie.lamontagne[at]anlci.fr

[Télécharger le communiqué](#)

## Association de Bibliothécaires de France

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France et la seule à regrouper des professionnels de tous types d'établissements, quels que soient leur grade ou leur fonction.

Forte de 3000 adhérents, l'ABF est un lieu d'échange constant sur tous les sujets concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels. Des commissions ouvertes à tous sont constituées de manière permanente ou selon les besoins de l'actualité : relations internationales, handicaps, formation, bibliothèques hybrides, construction de soi et lutte contre les stéréotypes, communication, jeunesse, comités d'entreprise, établissements pénitentiaires, ressource humaines.

Les actions de l'ABF ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information en constante évolution.

## de Lutte Contre l'Illettrisme

Créée en 2000, l'ANLCI est une structure qui fédère les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux autour d'un objectif commun : permettre à chacun de maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base. Constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, cette agence organise son action autour de trois objectifs principaux : mesurer l'illettrisme, organiser l'action sur les territoires, et outiller en recensant les pratiques réussies, et en renforçant les partenariats pour démultiplier l'action. L'ANLCI a fédéré le collectif de 67 organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre. Depuis 2014, l'ANLCI propose autour de la semaine du 8 septembre les Journées Nationales d'Action Contre l'Illettrisme.

[Bilan des Journées 2017](#)

[Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme](#)

[Forum permanent des pratiques](#)

[Facebook Agir ensemble contre l'illettrisme](#)